



FAVORISER L'ACCES A LA LECTURE EN MILIEU PENITENTIAIRE

Accompagner les professionnels intervenant en milieu pénitentiaire dans la mise en œuvre d'actions favorisant l'accès à la lecture, en tenant compte des spécificités des personnes détenues, des contraintes institutionnelles et des partenariats locaux.

Objectifs :

- Comprendre les spécificités de l'accès à la lecture en milieu pénitentiaire
- Identifier et mobiliser les ressources, les collections et les dispositifs favorisant l'accès à la lecture.
- Concevoir des actions de médiation adaptées aux besoins des publics et aux contraintes du milieu pénitentiaire
- Construire un projet lecture partenarial, adapté à son établissement et inscrit dans une dynamique de coopération durable.

Contenu prévisionnel :

JOUR 1

1. **Comprendre les enjeux de la lecture en milieu pénitentiaire**
 - Comprendre l'organisation de l'administration pénitentiaire et le rôle des différents acteurs autour de la lecture.
 - Identifier les spécificités des publics accueillis (personnes éloignées de la lecture, en situation d'illettrisme, en apprentissage du français, présentant des troubles des apprentissages ou des difficultés de concentration liées à leur parcours de vie ou à certains traitements) et les contraintes du milieu pénitentiaire.
 - Comprendre les contraintes institutionnelles et organisationnelles qui influencent les projets lecture.
 -
2. **La bibliothèque pénitentiaire : un levier pour favoriser l'accès à la lecture**
 - Comprendre les missions et le fonctionnement de la bibliothèque pénitentiaire.
 - Identifier des collections et des ressources adaptées aux besoins des personnes détenues.
 - Penser l'organisation de la bibliothèque, des collections et des espaces en tenant compte des contraintes de l'établissement.

3. Développer une posture professionnelle adaptée

- Développer une posture favorisant la confiance, la participation et l'envie de lire.
- Travailler avec des interlocuteurs multiples et s'adapter aux évolutions des équipes et des organisations

JOUR 2

4. Concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant l'accès à la lecture

- Concevoir des actions de médiation adaptées au contexte pénitentiaire et à la diversité des publics.
- Mobiliser des ressources et des dispositifs adaptés, dont le Facile à lire, pour favoriser l'entrée dans la lecture.
- Adapter les projets aux contraintes institutionnelles, organisationnelles et humaines.
- Évaluer les actions menées afin de les faire évoluer.

5. Construire un projet lecture en partenariat

- Identifier les partenaires et leurs rôles (administration pénitentiaire, SPIP, Éducation nationale, bibliothèques, associations, acteurs culturels...).
- Développer une dynamique de coopération pour inscrire les actions dans la durée malgré les évolutions des équipes et les contraintes du contexte.

FAB'DESIGN